



La Forêt'Oïse

14^{ème} édition

Correspondance : Président URCC
Daniel RONCHI
1, rue Léo Lagrange
60550 – VERNEUIL en HALATTE
Tél. : 06 09 57 22 95
[E mail : contact@urcc.fr](mailto:contact@urcc.fr)

Association affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (F.F.C.T.) sous le N° 1488
Association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (F.F.R.P.) sous le N° 3645
Association agréée par la Jeunesse et Sports le 05/04/79 sous le N° 60.79.10
Association labellisée picardie en forme le 12 janvier 2016.
SIRET448 759 019 00020
Siège social : Mairie de CREIL - BP 76 - 60109 CREIL Cedex.
Site Internet : www.urcc.fr

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Intendance : 3 personnes
Encadrement : 6 personnes
Marcheurs URCC : 5 personnes
Marcheurs extérieurs : 23 personnes

Clubs présents : IBE, Compiègne, Randonneurs du Saussoy, Gouvieux, Amis d'Orléans, anciens du club d'Abbeville, Ribecourt

Boucle de 21 km en Forêt d'Ermenonville.

Le parcours est parti de l'abbaye de Chaalis pour contourner la Mer de Sable, longer l'étang du Désert où Jean Jacques Rousseau y avait installé sa cabane. Nous sommes redescendus sur l'aire de pique nique de la Croix Neuve en passant par le pavillon du Prince, maison forestière et chenil de chasse à courre.

Vincent et sa petite famille nous attendaient pour le pique nique avec Daniel Lemoine et Fanny. La météo jusque là a été clémente et nous a laissé déjeuner tranquillement mais ne nous a laissé que le temps de prendre un café avant de se mettre à l'abri sous les arbres rapidement. Il était inutile de rester sur place et nous sommes repartis avec Daniel Lemoine qui s'est joint à nous pour l'après midi.

Nous avons rejoint le parcours intitulé "sur un air de Méditerranée" pour longer le domaine de Vallière et y faire une incursion autorisée pour monter visiter la chapelle de Sainte Marguerite des Bruyères, petit bijou dans un écrin de sapins. Nous sommes ensuite remontés vers la baraque Chaalis pour bifurquer avant et aller voir la stèle du souvenir de la catastrophe aérienne du 3 mars 1974 et revenir sur l'abbaye de Chaalis pour y visiter le château-musée avec les collections de Nélie Jacquemart-André et la très belle chapelle Sainte Marie.

Dîner : 14 personnes au Poivre Rouge et 7 personnes à l'Hôtel Première Classe de Villers Saint Paul.



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Intendance : 3 personnes + Claudine Maréchal pour le petit déjeuner
Encadrement : 6 personnes
Marcheurs URCC : 16 personnes + 1 annulation de dernière minute
Marcheurs extérieurs : 19 personnes

Clubs présents : IBE, Compiègne, Gouvieux, Amis d'Orléans, anciens du club d'Abbeville, Ribecourt

Accueil et parking à la Fondation des Arts et Métiers, Mme Dolbet, le régisseur nous a gentiment mis à dispo la cour pour stationner les véhicules et déjeuner.

Boucle de 21 km dans le Liancourtois, dite Vallée Dorée à cause de la richesse de ses cultures.

Petit déjeuner préparé par Claudine Maréchal sous l'appentis.

Nous sommes partis de la Fondations des Arts et Métiers à Liancourt, pour longer la prison et rejoindre le village de Rosoy, traverser la montagne du Hêtre et du Moulin pour redescendre vers Verderonne, contourner l'étang et remonter sur Liancourt.

Vincent, sa petite famille et Claudine nous attendaient pour l'intendance avec les marcheurs de l'URCC qui ne souhaitaient faire que l'après midi.

Pique nique dans la cour tous ensemble dans l'espace aménagé et visite très appréciée du musée des Gadzarts, il faut dire que Evelyne Dolbet y met beaucoup de passion et est très disponible pour répondre à toutes les questions.

L'après midi, nous sommes repartis vers Bailleval que nous avons contourné pour remonter ensuite vers le site archéologique, aujourd'hui introuvable, pour redescendre vers Béthencourt et remonter vers Liancourt où Claudine Maréchal nous attendait à la Fondation des Arts et Métiers pour une dernière collation.



Un grand merci à Evelyne Dolbet pour sa gentillesse et la qualité de son accueil, aux animateurs qui ont repérés, encadrés ces deux journées et à l'équipe d'intendance qui comme d'habitude était parfaite.